

ORILLON. — Espèce de pied de chèvre qui est placé à chaque bout du rouleau de derrière et qui lui sert de support. Ce mot doit être une corruption d'oreillon, petite oreille.

PANAIRE. — Peau qui couvre le rouleau de devant pour protéger l'étoffe à mesure qu'elle est tissée. Par extension, paletot, redingote.

PEIGNE. — Réunion de petites lames métalliques juxtaposées comme les dents d'un peigne et encadrées par un léger bâtis; c'est entre ces dents que passent les fils de la chaîne. Toutes ces précautions prises par le composteur, les maillons, le peigne ont pour but de tenir la chaîne tendue et d'empêcher les fils de s'embrouiller.

PEIGNE DE TIRELLE. — Fin de la chaîne qui reste entre les lisses. Trop court pour être tissé, il sert à rattacher fil à fil la chaîne suivante. Quand il est hors de service, on le laisse à l'ouvrier qui le vend à son profit comme déchet de soie. — Quand la viande est dure à manger, on dit qu'elle ressemble à un *peigne de tirelle*.

PIÈCE. — Unité de travail de l'ouvrier *canut*, il reçoit la *pièce* en fil, il la rend tissée : J'ai reçu une *pièce*, j'ai fini ma *pièce*.

PIED-FAILLI. — Les marches du métier sont doubles, le pied de l'ouvrier doit les actionner successivement pour faire lever alternativement tels ou tels fils; si l'ouvrier se trompe, s'il met le pied sur une marche qui ne doit pas fonctionner, son pied a failli, et son erreur se manifeste par un défaut particulier dans le tissu.

PINCETER. — Opération qu'on fait subir à la pièce d'étoffe quand elle est achevée et qui consiste à enlever, avec des pincettes, toutes les rugosités ou bourres de soie, qui se trouvent à la surface du tissu.